

DOCTEURS 2015 : SITUATION EN JANVIER 2016

Contexte : 11 822 Doctorats ont été délivrés en 2013 au sein d'une université ou d'une grande école française¹. Formation préparée après le grade de Master, le Doctorat équivaut à un diplôme de niveau Bac+8.

Méthodologie : Cette enquête porte sur les **docteurs ayant soutenu leur thèse en Bretagne au cours de l'année 2015**. Ces derniers ont été **interrogés en janvier 2016**² sur leur situation professionnelle après l'obtention du Doctorat.

Les 8 écoles doctorales de Bretagne³ ont fourni les fichiers de docteurs à enquêter. Le recueil de données et l'analyse statistique de cette

enquête ont été réalisés par le pôle observatoire et indicateurs de l'Université Bretagne Loire.

550 docteurs ont été interrogés, 512 ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponses de 93%**. L'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population interrogée sur les variables « école doctorale », « genre » et « nationalité » (ventilation par continent).

Les résultats présentés dans ce document concernent la population répondante.

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

La population répondante est composée de 63% d'hommes et 37% de femmes. Cette répartition est très proche de celle observée pour l'ensemble des diplômés interrogés (62% d'hommes et 38% de femmes).

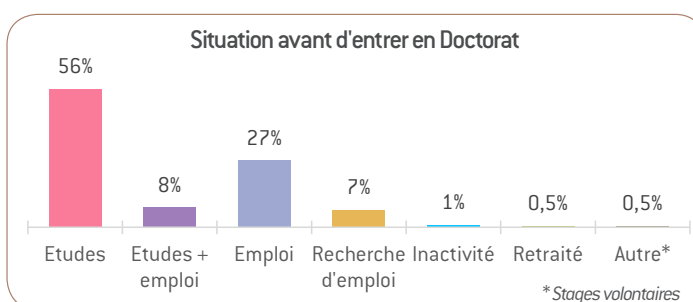
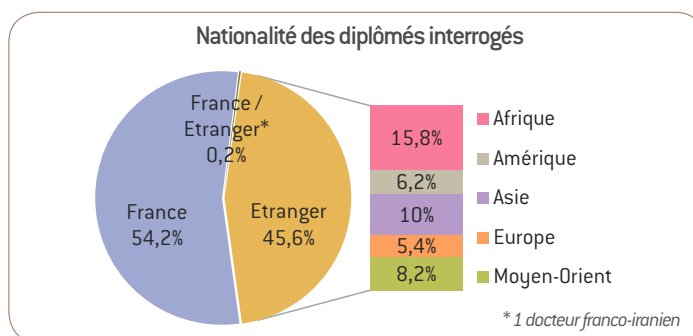
L'âge médian⁴ lors de l'inscription en Doctorat est de 25 ans. Il s'élève à 28 ans lors de l'obtention du diplôme.

Les docteurs de nationalité étrangère (n=251) représentent près de 46% des docteurs interrogés⁵. Notons que ce taux augmente depuis la promotion 2013 (42% pour cette dernière, 43% pour la promotion 2014).

Enfin, précisons que, pour la promotion 2015, les pays les plus représentés sont le Liban (n=29), la Tunisie (n=26), la Chine (n=25), le Viet-Nam (n=20), le Maroc (n=18) et l'Algérie (n=18).

Avant de s'inscrire en Doctorat, la majorité des répondants (64%) étaient en poursuite d'études (dont 8% exerçaient un emploi en parallèle). 27% étaient exclusivement en emploi.

Notons que la part des étudiants était plus élevée pour la promotion 2014 (69,5%). En revanche, les taux en emploi (24%) et en recherche d'emploi (5%) étaient plus faibles.



[1] Source : « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche », Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), 2015, p. 261. A ce jour, la DEPP n'a pas publié les effectifs nationaux pour la session 2014.

[2] Notons que plus de la moitié des répondants (54%) ont soutenu leur thèse au cours du dernier trimestre 2015. Il convient donc de prendre en compte, dans la lecture de ces résultats, l'écart réduit entre la date de l'enquête et la date de soutenance.

[3] Pour plus d'informations : www.ueb.eu/Theme/collegeDoctInter/EcolesDoctorales.

[4] La médiane est la valeur centrale qui partage un échantillon en deux groupes de même effectif. Si l'âge médian lors de l'inscription en Doctorat est de 25 ans, cela signifie que 50% des doctorants étaient âgés de moins de 25 ans et 50% avaient plus de 25 ans.

[5] Ce taux est de 44% pour la population répondante.

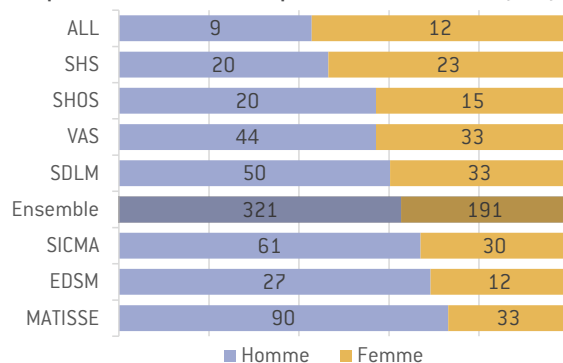
LE DOCTORAT

Répartition homme-femme par école doctorale

Les écoles doctorales sont à dominante masculine à l'exception des écoles doctorales « ALL » [57% de femmes] et « SHS » [53,5%].

Les proportions d'hommes les plus élevées se trouvent au sein des écoles doctorales « MATISSE » [73%], « EDSM » [69%] et « SICMA » [67%].

Répartition homme-femme par école doctorale⁶ (en effectif)

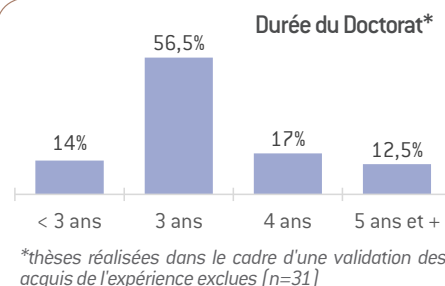


Durée du Doctorat

La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 4 mois.

Précisons que, parmi les 14% de thèses réalisées en moins de 3 ans, 10% ont duré entre 32 et 35 mois. Nous observons une différence concernant le taux de thèses réalisées en moins de 3 ans selon les écoles doctorales. En effet, pour les écoles doctorales « MATISSE » [21%] et « SDLM » [18%], ce taux est relativement élevé alors qu'il est très faible pour les écoles doctorales « ALL » [5%], « SHS » [5%] ou « SHOS » [3%].

La durée médiane de la thèse est comparable à celle de la promotion 2014. De même, les taux associés à chaque durée de thèse sont très proches de ceux observés l'année précédente.



Thèse en cotutelle

10,5% des répondants ont réalisé leur Doctorat dans le cadre d'une cotutelle. Sur l'ensemble des diplômés interrogés, cette situation représente 56 thèses (10%). Les pays les plus représentés pour ces cotutelles sont la Tunisie (n=8), le Brésil (n=6), le Liban (n=5) et le Maroc (n=5).

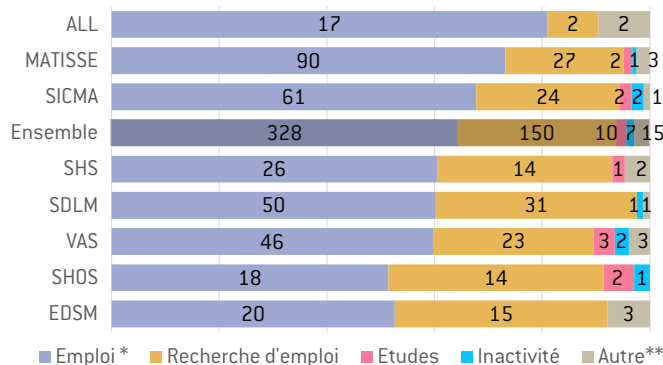
SITUATION EN JANVIER 2016

Plus de 6 docteurs sur 10 (64%) exercent une activité professionnelle en janvier 2016. 15% des diplômés en poste occupaient le même emploi l'année précédant l'inscription en doctorat.

29% des docteurs recherchent un emploi au moment de l'enquête. Notons que 62% des docteurs en recherche d'emploi ont soutenu leur thèse au cours du dernier trimestre 2015.

Le taux d'insertion s'élève à 69%.

Situation en janvier 2016 [2 non-réponses exclues]



*Y compris 2 docteurs en "études + emploi"

** Dont : 7 emplois débutant après janvier, 4 docteurs sans emploi et en congé, 2 préparations à l'agrégation et 2 retraités

Afin de proposer une vision exacte de la poursuite de carrière des docteurs, les individus suivants sont exclus de l'analyse sur l'emploi : les docteurs poursuivant leurs études en parallèle de leur emploi (n=2) et les docteurs dont l'emploi, en janvier 2016, est identique à celui exercé l'année précédant l'inscription en doctorat (n=49). La suite des résultats porte donc sur 277 docteurs sur 512.

L'EMPLOI EXERCÉ EN JANVIER 2016

Accès à l'emploi

Comme les années précédentes, le réseau professionnel (33,5%) arrive nettement en tête des moyens d'accès à l'emploi exercé en janvier 2016. La modalité « Suite à un poste occupé précédemment (post-doctorat compris) » [22%], l'envoi d'une candidature spontanée (20%) et la réponse à une annonce (13%) sont également des modalités d'accès à l'emploi privilégiées par les docteurs 2015.

Notons également que 10% des docteurs (13% pour la promotion 2014, 18% pour 2013) ont décroché leur emploi suite à l'obtention d'un concours. Ce taux est à mettre en perspective avec la date de l'enquête et le calendrier des concours, notamment celui en vigueur pour la qualification par le Conseil National des Universités (CNU).

[6] ALL = Arts, Lettres, Langues / EDSM = Sciences de la Mer / MATISSE = Mathématiques, Télécommunications, Informatique, Signal, Systèmes, Electronique / SDLM = Sciences de la Matière / SHOS = Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société / SHS = Sciences Humaines et Sociales / SICMA = Santé, Information, Communication, Mathématiques, Matière / VAS = Vie - Agro - Santé

Caractéristiques de l'emploi

33,5% des diplômés occupent un **emploi à durée indéterminée** en janvier 2016. L'année précédente, 30% des docteurs occupaient un emploi à durée indéterminée en janvier. Le taux d'emploi à durée indéterminée s'élève à 42% chez les hommes (vs. 27% chez les femmes).

Le **taux d'emploi à durée déterminée, post-doctorat compris**, atteint **66,5%**. Ce taux est de 45% chez les femmes (vs. 28% chez les hommes).

35,5% des diplômés en emploi sont en **post-doctorat** (contre 25% pour la promotion 2014 et 35,7% pour la promotion 2013).

88% des diplômés travaillent à **temps complet**. Parmi les diplômés travaillant à temps partiel, 62% n'ont pas choisi ce temps de travail.

En janvier 2016, les docteurs travaillant en France à temps complet perçoivent un **saire net mensuel médian de 2 100 €, hors primes et 13^{ème} mois**.

Le salaire est proche de celui observé pour la promotion 2013. En revanche, il semble avoir augmenté par rapport à la promotion 2014. En effet, le salaire net mensuel médian est plus élevé de 100€ et la proportion de docteurs avec un salaire inférieur à 2 000€ a diminué (32% pour la promotion 2015 contre 45% l'année précédente).

Le salaire net mensuel médian s'élève à 2 375 € en Ile-de-France. Il est de 2 055 € en Bretagne et 2 090 € dans les autres régions françaises (hors Bretagne et Ile-de-France).

On relève un écart de 398 € entre le salaire net mensuel médian dans le secteur privé (2 411 €) et celui enregistré dans le secteur public (2 013 €).

De même, un écart de 314 € est relevé entre le salaire net mensuel médian des hommes (2 200 €) et celui des femmes (1 886 €).

39% des diplômés travaillent en **Bretagne**⁷. Plus de **3 diplômés sur 10** exercent leur emploi à **l'étranger**.

La localisation de l'emploi diffère selon la nationalité. Ainsi, 19% (17% pour la promotion 2014) des docteurs de nationalité française exercent leur emploi à l'étranger. Ce taux est nettement plus élevé (48,5%, n=55 vs. 45% l'année précédente) pour les diplômés de nationalité étrangère. Parmi ces 55 individus, 37 travaillent dans leur pays d'origine.

Notons que les résultats concernant la localisation sont très proches pour les enquêtes docteurs 2013 et 2014.

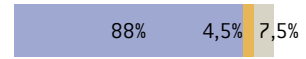
Nature du contrat de travail (14 non-réponses exclues)



- Emplois à durée indéterminée *
- Emplois à durée déterminée (hors post-doctorat) **
- Post-doctorat

* CDI, titulaires fonction publique, indépendants, professions libérales.
** CDD, contractuels fonction publique, ATER, ...

Durée du temps de travail



- Temps complet
- Temps partiel
- Non-réponse

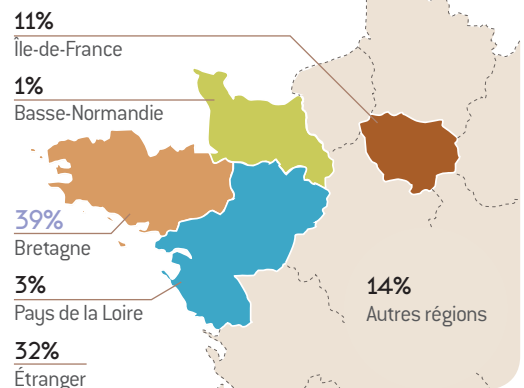
Salaire net mensuel (hors primes et 13^{ème} mois)



- < 1 500 €
- De 1 500 à 1 999 €
- De 2 000 à 2 499 €
- De 2 500 à 2 999 €
- 3 000 € et +

(concerne uniquement les diplômés travaillant en France et à temps complet)

Localisation de l'emploi (20 non-réponses exclues)

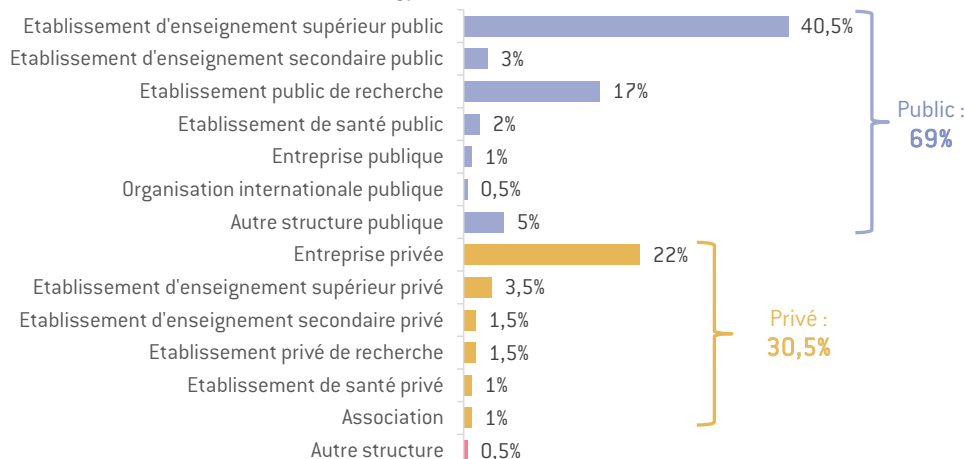


En 2016, **69%** des docteurs exercent leur emploi dans une **structure publique** : 40,5% au sein d'un **établissement d'enseignement supérieur** et 17% au sein d'un **établissement public de recherche**. 71% des femmes travaillent dans le secteur public (vs. 63% des hommes). Lors de la précédente enquête, 73,5% des diplômés travaillaient dans une structure publique.

30,5% travaillent dans le **secteur privé**, principalement dans une **entreprise privée** (22%) ou dans un **établissement d'enseignement supérieur privé** (3,5%). 32% des hommes exercent leur emploi dans une structure privée (vs. 25% des femmes).

Type de structure

(12 non-réponses exclues)



[7] Dont 25,5% en Ile-et-Vilaine, 12% dans le Finistère, 1% dans les Côtes-d'Armor et 0,5% dans le Morbihan.

Les secteurs d'activité « Enseignement » [47,5%] et « Recherche-développement scientifique » [21%] sont fortement plébiscités par les docteurs et comptent près de 7 emplois sur 10.

Nous retrouvons ensuite les secteurs d'activité « Activités informatiques » [7%] et « Industrie manufacturière » [4%].

Regard sur l'emploi

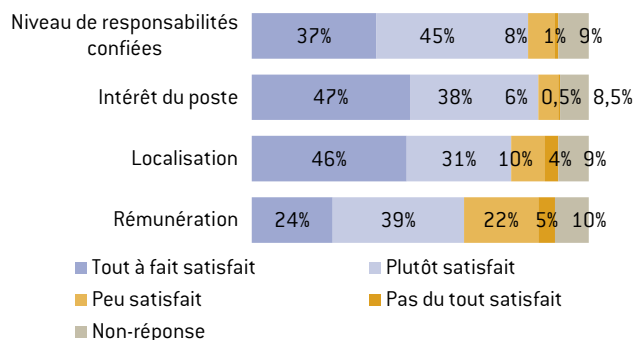
Nous mettons en garde le lecteur quant à la lecture des résultats suivants étant donné le taux de non-réponses relativement élevé.

Plus de 8 diplômés sur 10 se déclarent satisfaits [« tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait »] du **niveau de responsabilités confiées** (82%) et de **l'intérêt du poste** (85%).

Le taux de satisfaction est de 77% lorsqu'il est question de la **localisation de l'emploi**.

Enfin, l'item présentant le taux de satisfaction le moins élevé est la **rémunération** [63% de répondants satisfaits].

Degré de satisfaction concernant les caractéristiques de l'emploi exercé en janvier 2016

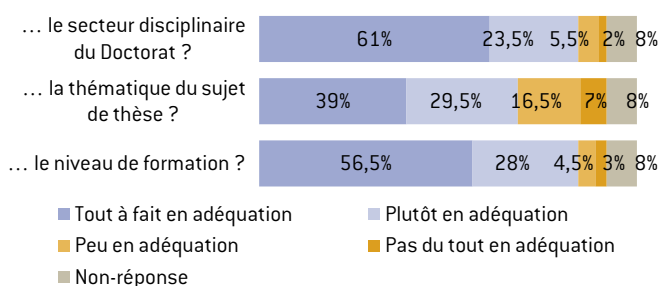


84,5% des diplômés considèrent que l'emploi exercé en janvier 2016 est en adéquation [« tout à fait en adéquation » ou « plutôt en adéquation »] avec le **secteur disciplinaire de leur Doctorat**.

Le taux d'adéquation entre l'emploi et la **thématique du sujet de thèse** est plus faible [68,5%].

Notons également que **plus de 8 répondants sur 10** [84,5%] estiment que leur emploi est en adéquation avec leur **niveau de formation**.

L'emploi exercé en janvier 2016 est-il en adéquation avec ... ?



Conclusion

En janvier 2016, 64% des docteurs 2015 exercent un emploi. 29% sont en recherche d'emploi. 62% de ces demandeurs d'emploi ont soutenu leur thèse au cours du dernier trimestre 2015.

Deux tiers des emplois [66,5%] sont à durée déterminée. 35,5% des docteurs sont en post-doctorat.

39% des diplômés travaillent en Bretagne. Plus de 3 diplômés sur 10 [32%] exercent leur emploi à l'étranger.

Pour les docteurs travaillant en France à temps complet, le salaire net mensuel médian (hors primes et 13^{ème} mois) s'élève à 2 100 €.

Pour 69% des docteurs, l'employeur est une structure publique. Les deux principaux secteurs d'activité sont l'« Enseignement » [47,5%] et la « Recherche-développement scientifique » [21%].

Pour plus d'informations

CONSULTER LES PRINCIPAUX INDICATEURS PAR ÉCOLE DOCTORALE

<http://www.u-bretagne.fr/missions-et-activites/formation/insertion-professionnelle>

Contacts

RESPONSABLE DE L'OBSERVATOIRE :	CHARGÉE D'ÉTUDES :
Valérie LE CANN	Adeline ANGELI
valerie.lecann@u-bretagne.fr	adeline.angeli@u-bretagne.fr
02 23 23 79 54	02 23 23 79 56

L'ORESBS devient le Pôle Observatoire et Indicateurs de l'Université Bretagne Loire